Toujours pas moyen de se procurer des équipements de protection individuelle…

écrit par Gerard | 24 mai 2020

J'ai fait la tournée, sur Internet, des fournisseurs d'E.P.I., du moins ceux que je connais.
E.P. I. (équipement de protection individuelle)
Un **équipement de protection individuelle (EPI, de l'anglais PPE)** protège un individu contre un risque donné, et selon l'activité qu'il sera amené à exercer. D'une manière générale, l'ensemble du corps peut et doit être protégé. Il s'agit généralement d'un vêtement professionnel.

- port de vêtements protecteurs (veste à col fermé et à manches longues et serrées aux poignets, pantalon long), gants, lunettes et masque :
- protections auditives contre le bruit (coquilles passives, bouchons actifs) ;
- protection respiratoire : appareil respiratoire isolant ou filtrant (les masques de protection FFP) ;
- port d'un casque, d'un heaume, d'un écran facial, sur les chantiers et dans certaines usines ;

https://fr.wikipedia.org/wiki/Équipement_de_protection_indiv

iduelle
Actuellement, aucun fournisseur ne peut vendre ces équipements, ni donner de date de disponibilité. J'ai téléphoné à ceux que je connais personnellement, c'est confirmé, ils n'en savent pas plus. Tout est bloqué. J'ai mes stocks, mais tout de même, ils sont assez limités.
Tout est bloqué, des pièces détachées (filtres à 2€) aux équipements sophistiqués, type pompiers, nucléaire, à 1 000€. Tout est bloqué. Ils ont paralysé la Nation.
Masque ou serpillière ?

Même si j'ai trouvé pour le moins, curieux, l'impossibilité de se procurer des Equipements de Protection Individuelle, lors de la séquestration des Français, les « desouche », évidemment, j'ai différé ma critique jusqu'à ce jour.

Que le pouvoir réquisitionne les masques utiles aux soignants et autres personnes intervenant auprès des populations fragiles, cela peut paraître normal, sauf à critiquer l'imprévoyance, mais, passons, passons, puisque tout passe, comme dirait le poète.

Par contre, que la totalité des équipements de protection soit toujours inaccessible, et ce, malgré le déconfinement, et malgré le fait que de nombreux équipements n'aient aucun rapport avec les questions de risque bactériologique, cela devient de plus en plus curieux.

Ils ont bonne mine, les pouvoirs, qui s'en prennent aux fake news et autres propos complotistes. Ils ont bonne mine, alors même qu'ils favorisent les doutes, et plus que les doutes.

Depuis longtemps, mais, encore plus depuis le ***Front popu***, le pouvoir désarme le peuple. Seuls les chasseurs peuvent conserver leurs pétoires, et encore, avec des contraintes délirantes, ne serait-ce que le fait de mettre sous clef les armes et munitions, **séparément**, préconisation, que dis-je obligation peut-être pas toujours respectée dans les écoles

de police ? Les tireurs sportifs, ils vont devoir aller s'entraîner aux Etats Unis, comme doivent, déjà, le faire les Japonais. Les amateurs et collectionneurs de tromblons, …

Les Gilets Jaunes, ah les méchants, tous ces vieux qui déambulaient avec une écharpe autour du cou ! Le port du masque est un acte de guerre ? De terrorisme ? De banditisme ? Allez savoir. Quand la possession d'un cure-dents est considérée comme une arme par destination !

Et les masques, quels qu'ils soient, sont toujours sous la coupe de la Direction Générale de l'Armement (D.G.A.)

A ce jour, l'état envisage d'imposer de plus en plus le port de masques et l'obligation de gestes barricades, voilà de quoi satisfaire Dany-le-rouge(?), c'est-à-dire que le peuple sera tenu de porter leur serpillière à élastique alors même que les professionnels ne pourront se procurer les équipements de sécurité indispensables lors de travaux dangereux !

Le pouvoir nous désarme sur tous les tableaux !

Quand le Peuple, uni à son Armée, à ses Armées, exigera-t-il l'état d'urgence militaire ? l'état de guerre, avec son corolaire, la Cour Martiale pour les traîtres à la Nation ?

Quand les Gaulois vont-ils se révolter ?

De combien de temps disposons-nous ?

Nul ne le sait, raison de plus pour se hâter !

DELENDA CARTHAGO (Caton l'Ancien)